

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 44 (1987)
Heft: 5

Artikel: La fascination du tennis
Autor: Pfister, Markus
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-998606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La fascination du tennis

Markus Pfister, chef de la «formation» à l'AST
Traduction: Evelyne Carrel

L'Association suisse de tennis (AST) et l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP) organisent à Macolin, du 24 au 27 mai, un colloque international sur le thème «Tennis à l'école/Tennis, sport populaire»; on espère vivement que la participation de spécialistes étrangers apportera des éléments intéressants sur différents aspects du tennis. L'article qui suit vise à donner, à ce sujet, quelques points de réflexion. Il est écrit par Markus Pfister. Né en 1944, ce dernier est commerçant de profession, mais il a obtenu, aussi, le titre de maître de sport diplômé de l'EFGS avant de devenir professeur de tennis. Depuis 15 ans, il travaille au sein de l'Association suisse de tennis où il occupe le poste de responsable du secteur de la formation, tout en faisant partie de la commission de branche sportive J+S. (Y.J.)

Le tennis hier, aujourd'hui, demain

Le tennis est, aujourd'hui, l'une des disciplines sportives les plus populaires. Avec ses 240 000 membres – un chiffre qui n'englobe pas l'ensemble des joueurs –, l'Association suisse de tennis (AST) se classe au quatrième rang des fédérations sportives helvétiques.

Réservé autrefois aux élites, aux «nantis», le tennis est arrivé au terme de son évolution: c'est aujourd'hui un sport «pour tous», pratiqué par jeunes et moins jeunes (de 6 à 90 ans), femmes et hommes, dans la quasi-totalité des pays. Grâce à la bonne organisation des compétitions ouvertes aux professionnels, il ne se passe pas de semaine sans que les media commentent un grand tournoi international.

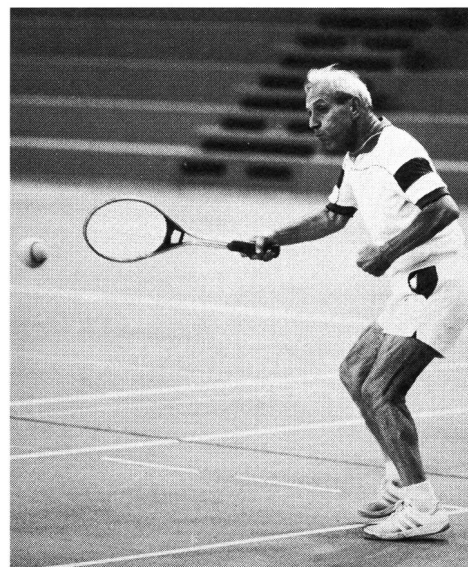
Le tennis, un sport spectacle

Les compétitions bien organisées et la popularité de nombreux joueurs d'élite, à l'image de Boris Becker, ont fait du tennis actuel un sport spectacle. Les grands tournois enregistrent constamment des records d'affluence, et les retransmissions télévisées ne cessent de se multiplier. Depuis que la publicité est entrée dans le jeu, l'argent – qu'on songe aux puissants sponsors – a envahi les courts. Mais nul ne s'y trompera: la commercialisation ne saurait avoir que des répercussions positives.

Chaque dollar gagné – par Heinz Günthard par exemple – est disséqué par les journaux. Mais il faut interpréter en connaissance de cause: si le numéro 1 du tennis suisse (le meilleur de 240 000 joueurs) encaisse des sommes considérables, le dixième classé éprouve déjà des difficultés à couvrir ses frais de voyage – il passe peut-être 70% de son temps à l'étranger – et de ses frais quotidiens.

Pour en savoir plus!

L'Association suisse de tennis fournit volontiers tous les renseignements que pourraient demander ceux qui s'intéressent à ce sport. Il suffit de s'adresser à:
Association suisse de tennis
Secteur de la formation
Talgut-Zentrum 5
3063 Ittigen/Berne.

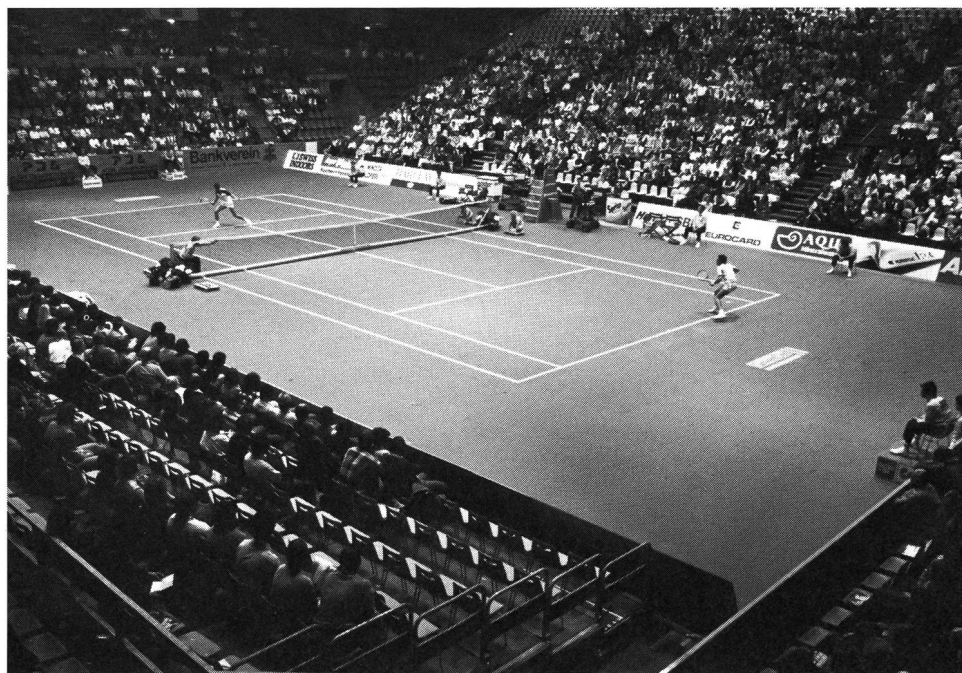


... pour tous, oui, mais avec prudence!

Le tennis, un sport populaire

Neuf joueurs sur dix ne s'intéressent qu'au jeu proprement dit. Il peut donc arriver que des tennismen, qui s'adonnent à la pratique de leur sport favori à proximité immédiate des grands tournois, ne songent même pas à assister à ceux-ci en spectateurs. Si d'autres disciplines sportives nécessitent de vastes campagnes pour atteindre les foules, tel n'est pas le cas en tennis, que l'on peut aujourd'hui considérer comme un véritable sport populaire: 99 pour cent des joueurs s'y adonnent sans nourrir de grandes ambitions et à la seule fin de se distraire. Le tennis peut se pratiquer au sein d'un club, ou tout à fait librement, sur un court loué, hiver comme été, ou encore au sein de groupes constitués comme c'est le cas, par exemple, dans l'enseignement. Comment expliquer la fascination exercée par le tennis? Il serait intéressant de se pencher plus en détail sur cette question.

Il faut commencer par rappeler que le tennis est un jeu, un jeu dans lequel on peut doser son effort, dans lequel le contact physique n'a aucune part, un jeu qui peut se pratiquer à tous les niveaux. La joie de progresser constitue un aspect essentiel de ce sport. Tout joueur, même âgé, peut espérer s'améliorer régulièrement; en ef-



Le Swiss-Indoors de Bâle, à la Salle Saint-Jacques.



Exercices ludiques adaptés aux enfants.

fet, le tennis est une discipline axée sur la technique, un élément qu'il est toujours possible de perfectionner.

Ce phénomène explique pourquoi il compte tant de nouveaux venus, de personnes qui, sans avoir jamais fait de sport ou sans être spécialement douées pour l'exercice physique se lancent dans le tennis et s'y adonnent avec un immense plaisir.

Même si le tennis est considéré comme un sport relativement difficile à apprendre, les excellentes possibilités de formation existantes permettent à chacun de s'y essayer sans devoir se surpasser.

Le tennis présente les avantages suivants:

- il nécessite un nombre restreint de partenaires
- il existe des structures bien développées dans la plupart des localités
- il est supportable sur le plan commercial

- il peut se jouer en famille (couples, enfants)
- il ne connaît pas de restrictions horaires
- il existe un éventail infini de tournois, de clubs et de courts à louer.

Jeu et compétition

Comment expliquer que des spectateurs puissent rester 4 à 6 heures – même si le temps n'est pas idéal (trop froid ou trop chaud) – à regarder de bons joueurs, alors même que le jeu n'est pas toujours intéressant ou équilibré, que les interruptions sont fréquentes, que les mêmes phases se répètent, que les finesses techniques ne sont pas toujours visibles et que les installations qui leur sont réservées sont à la limite du satisfaisant? Peut-être ce phénomène d'attraction tient-il à la structure des règles de tennis, notamment au système fascinant du décompte des

points. A cet égard, il ne faut pas se laisser troubler par les nombres 15, 30 et 40; on pourrait tout aussi bien utiliser les chiffres 1, 2 et 3. Le raffinement du système est la répartition en points, en jeux («games», après 4 points marqués) et en sets (après 6 jeux victorieux) avec, en outre, le tie-break, une procédure écourtée lorsque les joueurs en sont à six partout.

Toutefois, la fascination devrait tenir plus encore et même essentiellement au «suspens», le résultat étant incertain jusqu'à la dernière balle.

Si deux joueurs de force égale sont opposés, un résultat de 6-0, 6-0 est possible, dans un sens comme dans l'autre (victoire-défaite). Il suffit d'un rapport de chance constant de quelque 5-3 et il est toujours possible de renverser la vapeur et de gagner «sur le fil» un match que l'on croyait perdu. Une partie n'est donc jamais absolument gagnée, même si un joueur mène par 6-0, 5-0, 40-0. Il suffit que l'adversaire marque trois points pour que tout redevienne – en théorie – possible. L'incertitude et les facteurs psychiques conservent au jeu un vif intérêt et font du tennis un sport passionnant à regarder.

En général, le tennis se dispute en tournois, c'est-à-dire que le perdant est éliminé de la compétition. Ce procédé, qui a naturellement ses avantages, peut facilement décourager les participants, de sorte qu'on tente de l'éviter à l'école et dans le milieu des populaires, au profit d'autres formes de compétition.

Que nous réserve l'avenir?

Le manque d'installations contraint les joueurs à fréquenter les courts à toute heure de la journée. Dans aucun autre sport probablement, on ne trouve un taux d'occupation des terrains aussi élevé. La demande étant toujours plus grande, de nouvelles installations ont dû être aménagées toujours plus à l'écart des zones d'habitation: les joueurs doivent s'y rendre en voiture. Pour remédier à cet inconvénient, l'Association suisse de tennis tente d'amener les municipalités à intégrer les courts de tennis dans leurs installations sportives ou à obtenir des terrains à un prix avantageux. A ce jour, il n'existe malheureusement que peu de communes qui, comme c'est le cas à Zurich et Genève, parviennent à gérer – avec succès – leurs propres installations.

Encourager le sport populaire

Le tennis est, aujourd'hui, un vrai sport populaire. Il n'est donc plus nécessaire de lancer des campagnes pour recruter à tout prix de nouveaux adeptes, les courts étant déjà suroccupés. Les anciennes listes d'attente – généralement longues – dans les clubs ont cependant disparu; en règle générale, il est aujourd'hui possible à chacun de jouer, à condition d'organiser

son horaire en conséquence. Les nombreux centres commerciaux fournissent, aux joueurs, des services optimaux en matière de confort, de tournois et de possibilités de jeux; d'un autre côté, ils sont cependant contraints de chercher constamment une nouvelle clientèle pour leurs écoles, pour mieux remplir les «périodes creuses».

Le tennis à l'école

En Suisse, le tennis n'est entré dans les écoles qu'en peu d'endroits, le plus souvent comme option, ce qui a ses raisons. Bien que 300 000 Suisses environ pratiquent le tennis, les manuels d'enseignement ne mentionnent pratiquement pas ce sport. C'est qu'il avait mauvaise réputation par le passé et qu'on ne l'apprécie que modestement aujourd'hui encore, le court ne pouvant être utilisé que par 2 ou 4 personnes à la fois.

Grâce aux campagnes d'information et à de nouveaux manuels, le tennis est malgré tout en passe de se faire une place dans les écoles. Il peut, en effet, être pratiqué sans problèmes par des classes entières; il existe aussi de nombreuses formes intermédiaires, comme les jeux organisés par groupes (voir la «leçon type»). Et puis, l'enfant qui aura reçu une initiation au tennis à l'école pourra d'autant plus facilement pratiquer ce sport, par la suite, dans un club s'il s'y intéresse vraiment.

Mais il faut aussi savoir que tous les grands projets destinés à amener les élèves au tennis n'ont pas forcément abouti. Former de trop grands groupes ne rime à rien si les jeunes n'ont pas la possibilité, par la suite, de jouer dans leur propre région. Nous croyons qu'il est important de présenter le tennis comme un jeu de raquettes parmi d'autres pouvant se pratiquer tant à l'école que pendant les loisirs.

Le tennis, un sport de compétition

L'avantage du tennis, c'est qu'il permet d'organiser des compétitions à tous les niveaux, pour autant que les partenaires soient de force à peu près égale: des enfants de six ans peuvent se mesurer entre eux; des joueurs plus âgés, organiser un «mixte» avec leurs épouses. L'instinct ludique semble caractériser tous les adeptes du tennis. Pour ceux qui souhaitent pratiquer la compétition, il existe, en Suisse, plus de 1500 possibilités officielles, ouvertes à tous les degrés.

Objectifs du sport populaire

En collaboration avec Jeunesse + Sport et avec l'ASEP, l'AST poursuit le but de mettre le tennis à la portée de tous. A cette fin, deux opérations ont été lancées:

- le mini-tennis de loisirs, pour varier ou pour aborder ce sport
- l'aménagement des cours de récréation.

Le mini-tennis

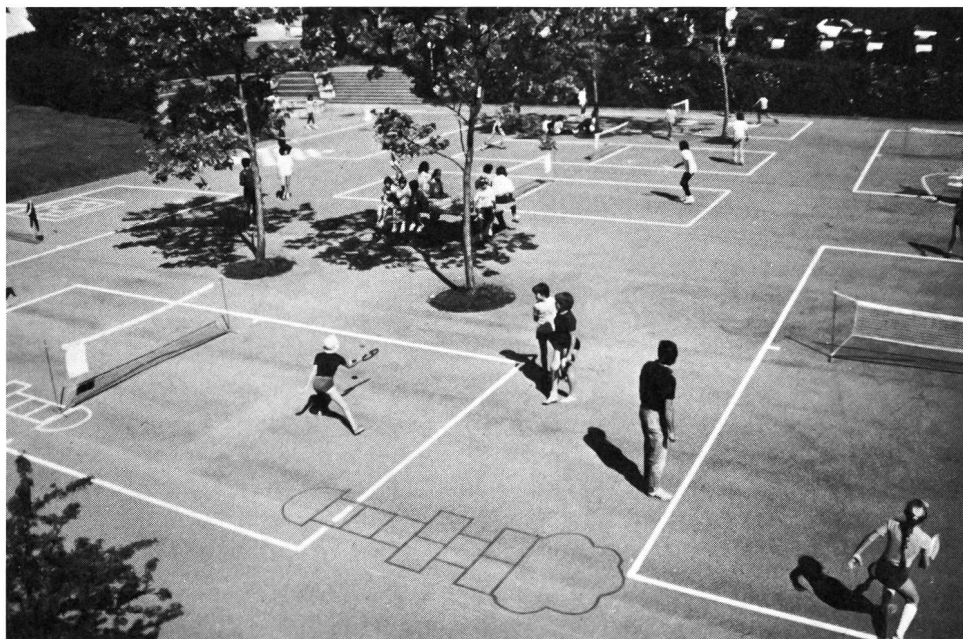
Le mini-tennis a remporté d'emblée un franc succès auprès des non-spécialistes du tennis. Grâce à sa balle en mousse, il est possible d'organiser des compétitions après une brève période déjà, sans être obligé de sacrifier aux longues séances d'entraînement exigées par la maîtrise de la technique des coups. L'AST tente, à présent, d'inscrire le mini-tennis au programme des écoles, comme jeu. Pour ce faire, elle a aménagé plus de 20 dépôts de

manique. Quelque 200 places de jeu y ont été créées. En 1987, on espère atteindre une nouvelle fois ce nombre et étendre l'opération à la Suisse romande.

Conclusion

Il faut le dire, le tennis profite des tendances, des penchants de la société actuelle, à savoir:

- d'un temps libre de plus en plus long
- de la grande flexibilité des horaires de travail
- du besoin de plus en plus prononcé d'indépendance
- de la diminution des obstacles matériels.



Cour d'école aménagée.

matériel en Suisse, matériel mis gratuitement à disposition. Le mini-tennis constitue également une solution idéale pour les personnes âgées ou handicapées, ainsi que pour les manifestations genre Sport pour Tous. Pour que ce jeu passionnant puisse être plus facilement pratiqué partout, les installations, les règles et l'organisation ne sont pas soumises à des règles contraignantes.

Aménagement des cours de récréation

Il y a une année, une campagne a été lancée dans les écoles, en collaboration avec l'ASEP, pour aménager les cours de récréation en places de jeu multiples, allant du jeu d'échecs à la marelle, du jeu de quilles au mini-tennis. L'idée de base de cette entreprise était de tirer les «préaux» de leur tristesse habituelle en y faisant germer des programmes de jeu.

L'AST a équipé un véhicule du matériel nécessaire (couleurs et modèles); l'année dernière, il a parcouru toute la Suisse alé-

Comme je l'ai déjà dit, la pratique du tennis n'est plus liée à la contrainte d'un club, ce qui avantage l'animation menée auprès des débutants et contente ceux qui désirent absolument échapper à toute forme de structures extérieures. Nous considérons, toutefois, qu'il faut aussi agir pour que ce sport, même en étant ouvert à toutes et à tous, puisse être pratiqué dans des conditions raisonnables. En outre, la construction de courts nécessite de nouveaux efforts. Il est en effet regrettable que les joueurs doivent généralement financer eux-mêmes la construction et prendre en compte l'exploitation des complexes, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des autres sports qui bénéficient, eux, des équipements municipaux ou scolaires. Enfin, l'AST s'efforce de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour respecter l'environnement et, notamment, pour lutter contre le bruit, pour former des moniteurs en nombre suffisant et pour augmenter les possibilités de compétition à tous les niveaux. ■